MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Service de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation** **Sous-direction de l'enseignement supérieur** **Bureau des formations de l'enseignement supérieur** **78 rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **DGER/SDES/2026-718** **25/11/2026**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 6

Objet : Liste complète des formations de bachelor agro accréditées suite aux campagnes 2025 (pour la rentrée 2026) et 2026 n°1 (pour la rentrée 2027).

Destinataires d'exécution
DRAAF/DAAF/SRFD/SFD Inspection de l'enseignement agricole EPLEFPA Etablissements de l'enseignement supérieur publics Etablissements de l'enseignement supérieur agricole privés sous contrat Unions nationales fédératives d'établissements privés (CNEAP, UNREP, UNMFR)

Résumé :
La présente note de service liste toutes les formations de bachelor agro accréditées et tous les établissements accrédités à délivrer le bachelor agro.
Elle répertorie toutes les formations accréditées à délivrer le diplôme national de premier cycle en sciences et techniques de l'agronomie dénommé « bachelor agro » à compter :
• de l'année universitaire 2026-2027 suite de la campagne d'accréditation 2025 ;
• de l'année universitaire 2027-2028 suite de la campagne d'accréditation 2026 n°1.

Textes de référence :
- Articles L. 812-12, L-813-12, D. 812-70 à D. 812-95 et D. 813-70-5 du code rural et de la pêche maritime ;
- Arrêté du 11 février 2026 fixant la liste des établissements accrédités à délivrer le diplôme national de premier cycle en sciences et techniques de l'agronomie dénommé "bachelor agro" à compter de l'année universitaire 2026/2027 ;
- Arrêté du 3 avril 2026 modifiant l'arrêté du 11 février 2026 fixant la liste des établissements accréditer à délivrer le diplôme national de premier cycle en sciences et techniques de l'agronomie dénommé "Bachelor Agro" à compter de l'année universitaire 2026/2027 ;
- Arrêté du 10 novembre 2026 fixant la liste des établissements accrédités à délivrer le diplôme national de premier cycle en sciences et techniques de l'agronomie dénommé "bachelor agro" à compter de l'année universitaire 2027/2028 suite à la campagne 2026 n°1.

Liste des formations et des établissements accrédités à délivrer le Bachelor agro

Table des matières

1. Rappel général....2
2. Liste des formations et des établissements accrédités à délivrer le bachelor agro....2
   a. Annexe 1 : Liste des formations accréditées dans la mention « Alimentation et agroalimentaire durables »....3
   b. Annexe 2 : Liste des formations accréditées dans la mention « Elevage et transitions »....6
   c. Annexe 3 : Liste des formations accréditées dans la mention « Entreprendre, accompagner et manager en agriculture »....8
   d. Annexe 4 : Liste des formations accréditées dans la mention « Génie agronomique et transitions »....11
   e. Annexe 5 : Liste des formations accréditées dans la mention « Sciences et techniques de l'agronomie pour la formation »....16
   f. Annexe 6 : Liste des formations accréditées dans la mention « Systèmes robotiques et numériques pour l'agriculture »....17

1. Rappel général

Pour dispenser des formations conduisant au bachelor agro, l'article L. 812-12 du code rural et de la pêche maritime dispose que *« les établissements publics d'enseignement supérieur agricole et les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel peuvent être accrédités, conjointement avec un ou plusieurs établissements mentionnés aux articles L. 811-8 [EPLEFPA], L. 813-8 [établissements privés d'enseignement technique agricole « temps plein »] ou L. 813-9 [établissements privés d'enseignement technique agricole « rythme approprié »] assurant une formation de technicien supérieur agricole, pour dispenser des formations de l'enseignement supérieur conduisant à un diplôme national de premier cycle en sciences et techniques de l'agronomie. »* L'article L. 813-12 du code rural et de la pêche maritime crée des conditions spécifiques d'accréditation pour les établissements relevant de l'article L. 813-10 [établissements privés d'enseignement supérieur agricole].

La procédure d'accréditation des formations de bachelor agro est précisée aux articles D. 812-85 à D. 812-90 du code rural et de la pêche maritime, complétés par le chapitre 2 de l'arrêté du 8 septembre 2025 relatif au diplôme national de premier cycle en sciences et techniques de l'agronomie dénommé « bachelor agro ».

Un arrêté ministériel fixe la liste des établissements accrédités à délivrer le diplôme national de premier cycle en sciences et techniques de l'agronomie dénommé « bachelor agro » après chaque campagne d'accréditation.

2. Liste des formations et des établissements accrédités à délivrer le bachelor agro

Les tableaux figurant en annexe récapitulent, par mention de bachelor agro, l'ensemble des formations accréditées à délivrer le diplôme du bachelor agro.

Pour chaque mention du bachelor agro, sont détaillés :

- la campagne d'accréditation au cours de laquelle la formation a été accréditée,
- la liste des établissements de l'enseignement technique et supérieur accrédités,
- la liste des établissements associés à la formation,
- le parcours de formation le cas échéant,
- la modalité du diplôme (1 an ou 3 ans),
- les voies de formations proposées,
- les spécialités de BTSA intégrées à un bachelor agro de la modalité en 3 ans et les voies de formations pour lesquelles elles sont habilitées à la semestrialisation,
- l'établissement responsable administratif de la formation et l'établissement d'inscription principale,
- la période d'accréditation (5 ans au maximum).

La présente note de service ne crée par de nouvelle norme. Elle a vocation à recenser dans un unique document l'intégralité des formations de bachelor agro accréditées issues des arrêtés précités.

La directrice générale
de l'enseignement et de la recherche

Maud FAIPOUX

a. Annexe 1 : Liste des formations accréditées dans la mention « Alimentation et agroalimentaire durables »

Légendes :
FIS : Formation Initiale Scolaire / FIA : Formation Initiale par Apprentissage / FPC : Formation Professionnelle Continue / RA : Rythme approprié / VAE : Validation des acquis de l'expérience
Le symbole - * - indique l'établissement d'inscription principale du consortium.

N° du bachelor agro	Campagne d'accréditation	Etablissement(s) de l'enseignement supérieur accrédité	Etablissement(s) de l'enseignement technique accrédité	Spécialité de BTSA habilitée à la semestrialisation intégré à la formation	Voie(s) de formation accréditée(s) pour les 2 premières années de formation (BTSA intégré)	Etablissement(s) ou organisme(s) associé(s)	Parcours de formation (le cas échéant)	Modalité de diplôme	Voie(s) de formation accréditée(s) pour l'année de diplomation du bachelor agro	Etablissement Responsable administratif de la formation (RAF)	Période d'accréditation	
											A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Mention « Alimentation et agroalimentaire durables » (page 1/3) - modalité 1 an												
2026BAAAD001	*2025*	*Université Claude Bernard LYON 1*	*EPLEFPA Les Sardières Bourg en Bresse* *			*/*	*Investigation partenariale pour une alimentation durable*	*1 an*	*FIA*	*EPLEFPA Les Sardières Bourg en Bresse*	*2026/2027*	*2030/2031*
2026BAAAD002	*2025*	*Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro)*	*Institut des Sciences de la Nature et de l'Agroalimentaire de Bordeaux (ISNAB - Bordeaux) **			*/*	*/*	*1 an*	*FIS/FIA/FPC*	*Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro)*	*2026 / 2027*	*2026 / 2027*
2027BAAAD001	2026 n °1	Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro)	Institut des Sciences de la Nature et de l'Agroalimentaire de Bordeaux (ISNAB - Bordeaux) *			AgroCampus Limoges-Les Vasseix	/	1 an	FIS/FIA/FPC	Institut des Sciences de la Nature et de l'Agroalimentaire de Bordeaux (ISNAB - Bordeaux)	2027/2028	2031/2032
			AgroCampus Périgord			AgroCampus du Lot-et-Garonne						
			Campus de l'Alimentation ENILIA ENSMIC - Surgères			AgroCampus 64						
						Lycée Jean Errecart						
2027BAAAD002	2026 n °1	IUT Perpignan Via Domitia	EPLEFPA Perpignan-Roussillon			EPLEFPA de Castelnau le Lez	/	1 an	FIS/FIA	EPLEFPA Perpignan-Roussillon	2027/2028	2031/2032

N° du bachelor agro	Campagne d'accréditation	Etablissement(s) de l'enseignement supérieur accrédité	Etablissement(s) de l'enseignement technique accrédité	Spécialité de BTSA habilitée à la semestrialisation intégré à la formation	Voie(s) de formation accréditée(s) pour les 2 premières années de formation (BTSA intégré)	Etablissement(s) ou organisme(s) associé(s)	Parcours de formation (le cas échéant)	Modalité de diplôme	Voie(s) de formation accréditée(s) pour l'année de diplomation du bachelor agro	Etablissement Responsable administratif de la formation (RAF)	Période d'accréditation	
											A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Mention « Alimentation et agroalimentaire durables » (page 2/3) - modalité 1 an												
2027BAAAD003	2026 n °1	Institut supérieur d'agriculture et d'agroalimentaire Rhône-Alpes (ISARA-ISEMA) *	EPLEFPA d'Avignon – Lycée et UFA François Pétrarque			EPLEFPA de Digne-Carmejane EPLEFPA de Gap EPLEFPA d'Antibes EPLEFPA d'Aix-Valabre EPLEFPA d'Hyères EPLEFPA de Carpentras IFRIA Sud PACA EPLEFPA Le Valentin ENILV La Roche-sur-Foron LTP Les Mandailles	/	1 an	FIA/FPC	EPLEFPA d'Avignon – Lycée et UFA François Pétrarque	2027/2028	2031/2032
Mention « Alimentation et agroalimentaire durables » (page 2/3) - modalité 3 ans												
2027BAAAD004	2026 n °1	Université Claude Bernard LYON 1	EPLEFPA Les Sardières Bourg en Bresse *	Qualité, alimentation, innovation et maitrise sanitaire (BIOQUALIM option "Aliments et processus technologiques")	FIS	/	IPAD - Investigation Partenariale pour une Alimentation Durable	3 ans	FIS	EPLEFPA Les Sardières Bourg en Bresse	2027/2028	2031/2032

N° du bachelor agro	Campagne d'accréditation	Etablissement(s) de l'enseignement supérieur accrédité	Etablissement(s) de l'enseignement technique accrédité	Spécialité de BTSA habilitée à la semestrialisation intégré à la formation	Voie(s) de formation accréditée(s) pour les 2 premières années de formation (BTSA intégré)	Etablissement(s) ou organisme(s) associé(s)	Parcours de formation (le cas échéant)	Modalité de diplôme	Voie(s) de formation accréditée(s) pour l'année de diplomation du bachelor agro	Etablissement Responsable administratif de la formation (RAF)	Période d'accréditation	
											A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Mention « Alimentation et agroalimentaire durables » (page 3/3) - modalité 3 ans												
2027BAAAD005	2026 n °1	Institut Agro Dijon, école interne de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement	École Nationale de l'Innovation, des Laboratoires, de l'Eau et de l'Alimentation (ENILEA) de Poligny *	Qualité, alimentation, innovation et maitrise sanitaire (BIOQUALIM option "Aliments et processus technologiques")	FIS	/	Biotechnologies, ferments et santé	3 ans	FIS	École Nationale de l'Innovation, des Laboratoires, de l'Eau et de l'Alimentation (ENILEA) de Poligny	2027/2028	2031/2032
			Agrocampus Dijon	Qualité, alimentation, innovation et maitrise sanitaire (BIOQUALIM option "Aliments et processus technologiques")	FIS							
2027BAAAD006	2026 n °1	Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement (Agro Paris Tech)	EPLEFPA Saint Lô Thère *	Qualité, alimentation, innovation et maitrise sanitaire (BIOQUALIM option "Aliments et processus technologiques")	FIA	/	/	3 ans	FIS/FIA/FPC	EPLEFPA Saint Lô Thère	2027/2028	2031/2032
			EPLEFPA de Seine Maritime	Qualité, alimentation, innovation et maitrise sanitaire (BIOQUALIM option "Aliments et processus technologiques")	FIA							

Légendes :
FIS : Formation Initiale Scolaire / FIA : Formation Initiale par Apprentissage / FPC : Formation Professionnelle Continue / RA : Rythme approprié / VAE : Validation des acquis de l'expérience
Le symbole - ***** - indique l'établissement d'inscription principale du consortium.

b. Annexe 2 : Liste des formations accréditées dans la mention « Elevage et transitions »

Légendes :
FIS : Formation Initiale Scolaire / FIA : Formation Initiale par Apprentissage / FPC : Formation Professionnelle Continue / RA : Rythme approprié / VAE : Validation des acquis de l'expérience
Le symbole - ***** - indique l'établissement d'inscription principale du consortium.

N° du bachelor agro	Campagne d'accréditation	Etablissement(s) de l'enseignement supérieur accrédité	Etablissement(s) de l'enseignement technique accrédité	Spécialité de BTSA habilitée à la semestrialisation intégré à la formation	Voie(s) de formation accréditée(s) pour les 2 premières années de formation (BTSA intégré)	Etablissement(s) ou organisme(s) associé(s)	Parcours de formation (le cas échéant)	Modalité de diplôme	Voie(s) de formation accréditée(s) pour l'année de diplomation du bachelor agro	Etablissement Responsable administratif de la formation (RAF)	Période d'accréditation	
											A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Mention « Elevage et transitions » (page 1/2) - modalité 1 an												
2026BAET001	*2025*	*Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VET AGRO SUP)*	*EPLEFPA Brioude Bonnefont Saugues* *****			*EPLEFPA Marmilhat - Clermont Ferrand* *EPLEFPA de Montbrison* *EPLEFPA de Saint Flour* *EPLEFPA du Bourbonnais - Moulins* *EPLEFPA d'Yssingeaux*	*Elevage PRO en Massif Central*	*1 an*	*FIS/FIA/FPC*	*EPLEFPA Brioude Bonnefont Saugues*	*2026/2027*	*2030/2031*
2026BAET002	*2025*	*Institut Agro Dijon, école interne de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement*	*EPLEFPA Fontaines Sud Bourgogne* *****			/	*AGRI 360 : Adaptabilité, Gestion des risques, Résiliences et Innovation en Agriculture*	*1 an*	*FIS/FIA*	*EPLEFPA Fontaines Sud Bourgogne*	*2026/2027*	*2030/2031*
2027BAET001	2026 n°1	Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VET AGRO SUP)	EPLEFPA de Cibeins * EPLEFPA La Côte St André - La Tour du Pin EPLEFPA Les Sardières Bourg en Bresse			/	/	1 an	FIS/FIA	EPLEFPA de Cibeins	2027/2028	2031/2032

N° du bachelor agro	Campagne d'accréditation	Etablissement(s) de l'enseignement supérieur accrédité	Etablissement(s) de l'enseignement technique accrédité	Spécialité de BTSA habilitée à la semestrialisation intégré à la formation	Voie(s) de formation accréditée(s) pour les 2 premières années de formation (BTSA intégré)	Etablissement(s) ou organisme(s) associé(s)	Parcours de formation (le cas échéant)	Modalité de diplôme	Voie(s) de formation accréditée(s) pour l'année de diplomation du bachelor agro	Etablissement Responsable administratif de la formation (RAF)	Période d'accréditation	
											A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Mention « Elevage et transitions » (page 2/2) - modalité 1 an												
2027BAET002	2026 n°1	Ecole nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires (ENSAIA)	EPLEFPA de Nancy - Campus Nancy Pixérécourt			/	Les systèmes de polyculture-élevage de ruminants à la croisée des chemins et des frontières	1 an	FIS/FIA/FPC	EPLEFPA de Nancy - Campus Nancy Pixérécourt	2027/2028	2031/2032
2027BAET003	2026 n°1	Ecole Supérieure des Agricultures	Lycée les Établières			Groupe Établières	Posture de conseil et négociation commerciale	1 an	FIS/FIA/FPC	Ecole Supérieure des Agricultures	2027/2028	2031/2032
Mention « Elevage et transitions » (page2/2) - modalité 3 ans												
2027BAET004	2026 n°1	Institut Agro Rennes - Angers, école interne de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement	EPLEFPA de Quimper Bréhoulou	Aquaculture	FIS	/	Aquacultures Durables et Innovations	3 ans	FIS/FIA/FPC	EPLEFPA de Quimper Fouesnant	2027/2028	2031/2032
2027BAET005	2026 n°1	Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement (Agro Paris Tech)	EPLEFPA Le Robillard *	Métiers de l'élevage : développement, production, conseil (ME)	FIS	EPLEFPA de Saint-Hilaire du Harcouët	/	3 ans	FIS/FIA/FPC	EPLEFPA Le Robillard	2027/2028	2031/2032
			EPLEFPA de Seine Maritime	Métiers de l'élevage : développement, production, conseil (ME)	FIA							
			EPLEFPA Saint-Lô Thère	Métiers de l'élevage : développement, production, conseil (ME)	FIS / FIA							

Légendes :
FIS : Formation Initiale Scolaire / FIA : Formation Initiale par Apprentissage / FPC : Formation Professionnelle Continue / RA : Rythme approprié / VAE : Validation des acquis de l'expérience
Le symbole - * - indique l'établissement d'inscription principale du consortium.

c. Annexe 3 : Liste des formations accréditées dans la mention « Entreprendre, accompagner et manager en agriculture »

Légendes :
FIS : Formation Initiale Scolaire / FIA : Formation Initiale par Apprentissage / FPC : Formation Professionnelle Continue / RA : Rythme approprié / VAE : Validation des acquis de l'expérience
Le symbole - ***** - indique l'établissement d'inscription principale du consortium.

N° du bachelor agro	Campagne d'accréditation	Etablissement(s) de l'enseignement supérieur accrédité	Etablissement(s) de l'enseignement technique accrédité	Spécialité de BTSA habilitée à la semestrialisation intégré à la formation	Voie(s) de formation accréditée(s) pour les 2 premières années de formation (BTSA intégré)	Etablissement(s) ou organisme(s) associé(s)	Parcours de formation (le cas échéant)	Modalité de diplôme	Voie(s) de formation accréditée(s) pour l'année de diplomation du bachelor agro	Etablissement Responsable administratif de la formation (RAF)	Période d'accréditation	
											A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Mention « Entreprendre, accompagner et manager en agriculture » (page 1/3) – modalité 1 an												
2026BAEAMA001	*2025*	*Institut Agro Rennes - Angers, école interne de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement* *****	*EPLEFPA Nantes St Herblain* *EPLEFPA Rennes Le Rheu*			*/*	*Installation, innovations, résilience en agricultures*	*1 an*	*FIS/FIA/FPC*	*Institut Agro Rennes - Angers, école interne de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement*	*2026/2027*	*2030/2031*
2026BAEAMA002	*2025*	*Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement (Agro Paris Tech)*	*EPLEFPA Alençon-Sées* *****			*/*	*/*	*1 an*	*FIS/FIA/FPC*	*EPLEFPA Alençon-Sées*	*2026/2027*	*2030/2031*
2026BAEAMA003	*2025*	*Ecole d'ingénieurs de Purpan* *****	*Ecole supérieure La Raque* *Institut Jean Errecart* *Lycée agricole privé Touscayrats* *Campus Saint François La Cadène* *Campus La Salle St Christophe* *Lycée Agricole Saint Christophe* *Lycée François Marty* *MFR Inéopôle formation - Brens*			*/*	*/*	*1 an*	*FIA/FPC/RA*	*Ecole d'ingénieurs de Purpan*	*2026/2027*	*2030/2031*

N° du bachelor agro	Campagne d'accréditation	Etablissement(s) de l'enseignement supérieur accrédité	Etablissement(s) de l'enseignement technique accrédité	Spécialité de BTSA habilitée à la semestrialisation intégré à la formation	Voie(s) de formation accréditée(s) pour les 2 premières années de formation (BTSA intégré)	Etablissement(s) ou organisme(s) associé(s)	Parcours de formation (le cas échéant)	Modalité de diplôme	Voie(s) de formation accréditée(s) pour l'année de diplomation du bachelor agro	Etablissement Responsable administratif de la formation (RAF)	Période d'accréditation	
											A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Mention « Entreprendre, accompagner et manager en agriculture » (page 2/3) – modalité 1 an												
2026BAEAMA004	*2025*	*Institut supérieur d'agriculture et d'agroalimentaire Rhône-Alpes (ISARA-ISEMA)* *****	*EPLEFPA de Carpentras*			*/*	*Transition et valorisation pour l'agriculture méditerranéenne*	*1 an*	*FIA/FPC*	*EPLEFPA de Carpentras*	*2026/2027*	*2030/2031*
2027BAEAMA001	2026 n°1	Institut supérieur d'agriculture et d'agroalimentaire Rhône-Alpes (ISARA-ISEMA) *	Vivarais formation			/	/	1 an	FIS/FIA/ FPC/VAE	Vivarais formation	2027/2028	2031/2032
			EPLEFPA La Côte St André - La Tour du Pin									
			Institut des sciences de la vie et de la terre (ISVT La Salle)									
Mention « Entreprendre, accompagner et manager en agriculture » (page 2/3) – modalité 3 ans												
2027BAEAMA002	2026 n°1	Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement (Agro Paris Tech)	EPLEFPA Alençon Sées *	Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole (ACS'Agri option "Transition agricole dans les territoires métropolitains")	FIS	/	/	3 ans	FIS/FIA/FPC	EPLEFPA Alençon Sées	2027/2028	2031/2032
			EPLEFPA de Saint Hilaire du Harcouët	Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole (ACS'Agri option "Transition agricole dans les territoires métropolitains")	FIS							
			EPLEFPA La Germinière	Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole (ACS'Agri option "Transition agricole dans les territoires métropolitains")	FIS							

N° du bachelor agro	Campagne d'accréditation	Etablissement(s) de l'enseignement supérieur accrédité	Etablissement(s) de l'enseignement technique accrédité	Spécialité de BTSA habilitée à la semestrialisation intégré à la formation	Voie(s) de formation accréditée(s) pour les 2 premières années de formation (BTSA intégré)	Etablissement(s) ou organisme(s) associé(s)	Parcours de formation (le cas échéant)	Modalité de diplôme	Voie(s) de formation accréditée(s) pour l'année de diplomation du bachelor agro	Etablissement Responsable administratif de la formation (RAF)	Période d'accréditation	
											A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Mention « Entreprendre, accompagner et manager en agriculture » (page 3/3) – modalité 3 ans												
2027BAEAMA003	2026 n°1	Institut supérieur d'agriculture et d'agroalimentaire Rhône-Alpes (ISARA-ISEMA) *	EPLEFPA de Carpentras	Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole (ACS'Agri option "Transition agricole dans les territoires métropolitains")	FIS/FIA	/	Transition et valorisation pour l'agriculture méditerranéenne	3 ans	FIA/FPC/VAE	EPLEFPA de Carpentras	2027/2028	2031/2032

Légendes
FIS : Formation Initiale Scolaire / FIA : Formation Initiale par Apprentissage / FPC : Formation Professionnelle Continue / RA : Rythme approprié / VAE : Validation des acquis de l'expérience
Le symbole -*- indique l'établissement d'inscription principale du consortium.

d. Annexe 4 : Liste des formations accréditées dans la mention « Génie agronomique et transitions »

Légendes :
FIS : Formation Initiale Scolaire / FIA : Formation Initiale par Apprentissage / FPC : Formation Professionnelle Continue / RA : Rythme approprié / VAE : Validation des acquis de l'expérience
Le symbole - ***** - indique l'établissement d'inscription principale du consortium.

N° du bachelor agro	Campagnes d'accréditation	Etablissement(s) de l'enseignement supérieur accrédité	Etablissement(s) de l'enseignement technique accrédité	Spécialité de BTSA habilitée à la semestrialisation intégré à la formation	Voie(s) de formation accréditée(s) pour les 2 premières années de formation (BTSA intégré)	Etablissement(s) ou organisme(s) associé(s)	Parcours de formation	Modalité de diplôme	Voie(s) de formation accréditée(s) pour l'année de diplomation du bachelor agro	Etablissement Responsable administratif de la formation (RAF)	Période d'accréditation	
											A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Mention « Génie agronomique et transitions » (page 1/5) – modalité 1 an												
2026BAGAT001	*2025*	*Institut supérieur d'agriculture et d'agroalimentaire Rhône-Alpes (ISARA-ISEMA)* *****	*EPLEFPA La Motte Servolex* *EPLEFPA Contamine sur Arve* *ENILV La Roche sur Foron* *ISETA-ECA*			/	*Montagne Agriculture Alimentation et Transitions*	*1 an*	*FIS/FIA*	*EPLEFPA La Motte Servolex*	*2026/2027*	*2030/2031*
2026BAGAT002	*2025*	*Institut Agro Montpellier, école interne de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement*	*EPLEFPA Romans sur Isère* *****			/	*Fruits et Légumes Agroécologiques en Méditerranée*	*1 an*	*FIS*	*EPLEFPA Romans sur Isère*	*2026/2027*	*2030/2031*
2026BAGAT003	*2025*	*Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VET AGRO SUP)* *****	*EPLEFPA Le Valentin - Bourg les Valence* *MFR Anneyron*			/	*Conseil, animation et pilotage des systèmes agroécologiques et bio (CAP AGROBIO)*	*1 an*	*FIS/FIA/FPC*	*Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VET AGRO SUP)*	*2026/2027*	*2030/2031*

N° du bachelor agro	Campagnes d'accréditation	Etablissement(s) de l'enseignement supérieur accrédité	Etablissement(s) de l'enseignement technique accrédité	Spécialité de BTSA habilitée à la semestrialisation intégré à la formation	Voie(s) de formation accréditée(s) pour les 2 premières années de formation (BTSA intégré)	Etablissement(s) ou organisme(s) associé(s)	Parcours de formation	Modalité de diplôme	Voie(s) de formation accréditée(s) pour l'année de diplomation du bachelor agro	Etablissement Responsable administratif de la formation (RAF)	Période d'accréditation	
											A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Mention « Génie agronomique et transitions » (page 2/5) – modalité 1 an												
2026BAGAT004	*2025*	*Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VET AGRO SUP)* *****	*EPLEFPA Rennes Le Rheu*		*1*	*/*	*Conseil, animation et pilotage des systèmes agroécologiques et bio (CAP AGROBIO)*	*1 an*	*FIS/FIA/FPC*	*Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VET AGRO SUP)*	*2026/2027*	*2030/2031*
2026BAGAT005	*2025*	*Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VET AGRO SUP)* *****	*EPLEFPA Brioude Bonnefont*		*1*	*/*	*Conseil, animation et pilotage des systèmes agroécologiques et bio (CAP AGROBIO)*	*1 an*	*FIS/FIA/FPC*	*Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VET AGRO SUP)*	*2026/2027*	*2030/2031*
2026BAGAT006	*2025*	*Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VET AGRO SUP)* *****	*MFR Inéopôle Formation - Brens*		*1*	*/*	*Conseil, animation et pilotage des systèmes agroécologiques et bio (CAP AGROBIO)*	*1 an*	*FIS/FIA/FPC*	*Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VET AGRO SUP)*	*2026/2027*	*2030/2031*

N° du bachelor agro	Campagnes d'accréditation	Etablissement(s) de l'enseignement supérieur accrédité	Etablissement(s) de l'enseignement technique accrédité	Spécialité de BTSA habilitée à la semestrialisation intégré à la formation	Voie(s) de formation accréditée(s) pour les 2 premières années de formation (BTSA intégré)	Etablissement(s) ou organisme(s) associé(s)	Parcours de formation	Modalité de diplôme	Voie(s) de formation accréditée(s) pour l'année de diplomation du bachelor agro	Etablissement Responsable administratif de la formation (RAF)	Période d'accréditation	
											A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Mention « Génie agronomique et transitions » (page 3/5) – modalité 1 an												
2026BAGAT007	*2025*	*Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VET AGRO SUP)* *****	*EPLEFPA Croix-Rivail*		*I*	*Conseil, animation et pilotage des systèmes agroécologiques et bio (CAP AGROBIO)*	*1 an*	*FIS/FIA/FPC*	*Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VET AGRO SUP)*	*2026/2027*	*2030 / 2031*	
2026BAGAT008	*2025*	*Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VET AGRO SUP)* *****	*EPLEFPA Obernai*		*I*	*Conseil, animation et pilotage des systèmes agroécologiques et bio (CAP AGROBIO)*	*1 an*	*FIS/FIA/FPC*	*Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VET AGRO SUP)*	*2026/2027*	*2030/2031*	
2026BAGAT009	*2025*	*Ecole Supérieure des Agricultures* *****	*LEAP de Nermont*		*I*	*I*	*1 an*	*FIA*	*Ecole Supérieure des Agricultures*	*2026/2027*	*2030/2031*	
2026BAGAT010	*2025*	*Institut supérieur d'agriculture de Lille, (JUNIA-ISA)*	*Institut de GENECH* *****		*I*	*I*	*1 an*	*FIA/FPC*	*Institut supérieur d'agriculture de Lille, (JUNIA-ISA)*	*2026/2027*	*2030/2031*	
2026BAGAT011	*2025*	*Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro)*	*Campus Agro-Viticole de la Charente (EPLEFPA de la Charente)* Institut de Richemont		*I*	*Cognac et autres spiritueux*	*1 an*	*FIS/FIA/FPC*	*Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro)*	*2026/2027*	*2030/2031*	

N° du bachelor agro	Campagnes d'accréditation	Etablissement(s) de l'enseignement supérieur accrédité	Etablissement(s) de l'enseignement technique accrédité	Spécialité de BTSA habilitée à la semestrialisation intégré à la formation	Voie(s) de formation accréditée(s) pour les 2 premières années de formation (BTSA intégré)	Etablissement(s) ou organisme(s) associé(s)	Parcours de formation	Modalité de diplôme	Voie(s) de formation accréditée(s) pour l'année de diplomation du bachelor agro	Etablissement Responsable administratif de la formation (RAF)	Période d'accréditation	
											A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Mention « Génie agronomique et transitions » (page 4/5) – modalité 1 an												
2026BAGAT012	*2025*	*Institut Agro Montpellier, école interne de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement* *	*EPLEFPA Orange*			*CFA EnSup-LR*	*Viticulture, Gestion durable Intégrée et Enjeux Environnementaux*	*1 an*	*FIA/FPC*	*Institut Agro Montpellier, école interne de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement*	*2026/2027*	*2030/2031*
2026BAGAT013	*2025*	*Institut Agro Montpellier, école interne de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement* *	*EPLEFPA Orange*			*CFA EnSup-LR*	*Agriculture, Gestion durable Intégrée et Enjeux Environnementaux*	*1 an*	*FIA/FPC*	*Institut Agro Montpellier, école interne de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement*	*2026/2027*	*2030/2031*
2026BAGAT014	*2025*	*Institut Agro Rennes - Angers, école interne de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement* *	*EPLEFPA Angers Le Fresne*			*CFAA 49 Edgard Pisani* *Université d'Angers*	*Productions végétales spécialisées*	*1 an*	*FIS/FIA*	*Institut Agro Rennes - Angers, école interne de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement*	*2026/2027*	*2030/2031*
2027BAGAT001	2026 n°1	Ecole Supérieure des Agricultures	EPLEFPA du Cher (Campus du Haut Berry) * EPLEFPA de Châteauroux - Naturapolis			/	Expérimentation - expérimentateur	1 an	FIA/FPC/VAE	EPLEFPA du Cher (Campus du Haut Berry)	2027/2028	2031/2032

N° du bachelor agro	Campagnes d'accréditation	Etablissement(s) de l'enseignement supérieur accrédité	Etablissement(s) de l'enseignement technique accrédité	Spécialité de BTSA habilitée à la semestrialisation intégré à la formation	Voie(s) de formation accréditée(s) pour les 2 premières années de formation (BTSA intégré)	Etablissement(s) ou organisme(s) associé(s)	Parcours de formation	Modalité de diplôme	Voie(s) de formation accréditée(s) pour l'année de diplomation du bachelor agro	Etablissement Responsable administratif de la formation (RAF)	Période d'accréditation	
											A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Mention « Génie agronomique et transitions » (page 5/5) – modalité 1 an												
2027BAGAT002	2026 n°1	Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro)	AgroCampus Bordeaux-Gironde *			Agrocampus Périgord Campus Agro-Viticole de la Charente (EPLEFPA de la Charente)	Management en Viticulture, Œnologie & diversifications durables	1 an	FIS/FIA/ FPC/VAE	AgroCampus Bordeaux-Gironde	2027/2028	2031/2032
Mention « Génie agronomique et transitions » (page 5/5) – modalité 3 ans												
2027BAGAT003	2026 n°1	Institut Agro Montpellier, école interne de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement	EPLEFPA Romans sur Isère *	Métiers du végétal : alimentation, ornement, environnement (MVAOE)	FIS	/	Fruits et Légumes Agroécologiques en Méditerranée	3 ans	FIS/FPC/VAE	EPLEFPA Romans sur Isère	2027/2028	2031/2032
2027BAGAT004	2026 n°1	Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement (Agro Paris Tech) Institut polytechnique UniLaSalle	EPLEFPA de Seine Maritime *	Agronomie et cultures durables (ACD)	FIA	EPLEFPA de l'Eure	/	3 ans	FIS/FIA/ FPC/VAE	EPLEFPA de Seine Maritime	2027/2028	2031/2032
2027BAGAT005	2026 n°1	Institut Agro Rennes - Angers, école interne de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement *	EPLEFPA Angers Le Fresne	Métiers du végétal : alimentation, ornement, environnement (MVAOE)	FIS	CFAA 49 Edgard Pisani Université d'Angers	Productions végétales spécialisées	3 ans	FIS/FIA	Institut Agro Rennes - Angers, école interne de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement	2027/2028	2031/2032

Légendes :
FIS : Formation Initiale Scolaire / FIA : Formation Initiale par Apprentissage / FPC : Formation Professionnelle Continue / RA : Rythme approprié / VAE : Validation des acquis de l'expérience
Le symbole - * - indique l'établissement d'inscription principale du consortium.

e. Annexe 5 : Liste des formations accréditées dans la mention « Sciences et techniques de l'agronomie pour la formation »

Légendes :
FIS : Formation Initiale Scolaire / FIA : Formation Initiale par Apprentissage / FPC : Formation Professionnelle Continue / RA : Rythme approprié / VAE : Validation des acquis de l'expérience
Le symbole - ***** - indique l'établissement d'inscription principale du consortium.

N° du bachelor agro	Campagne d'accréditations	Etablissement(s) de l'enseignement supérieur accrédité	Etablissement(s) de l'enseignement technique accrédité	Spécialité de BTSA habilitée à la semestrialisation intégré à la formation	Voie(s) de formation accréditée(s) pour les 2 premières années de formation (BTSA intégré)	Etablissement(s) ou organisme(s) associé(s)	Parcours de formation	Modalité de diplôme	Voie(s) de formation accréditée(s) pour l'année de diplomation du bachelor agro	Etablissement Responsable administratif de la formation (RAF)	Période d'accréditation	
											A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Mention « Sciences et techniques de l'agronomie pour la formation » - (page 1/1) – modalité 1 an												
2026BASTAF001	*2025*	*École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole (ENSFEA) **	*EPLEFPA de Limoges* *EPLEFPA Rouffach* *EPLEFPA Saint Aubin du Cormier* *EPLEFPA Marmilhat - Clermont Ferrand* *EPLEFPA Toulouse Auzeville*			*/*	*/*	*1 an*	*FIS/FIA/FPC*	*École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole (ENSFEA)*	*2026/2027*	*2030/2031*

Légendes :
FIS : Formation Initiale Scolaire / FIA : Formation Initiale par Apprentissage / FPC : Formation Professionnelle Continue / RA : Rythme approprié / VAE : Validation des acquis de l'expérience
Le symbole - * - indique l'établissement d'inscription principale du consortium.

f. Annexe 6 : Liste des formations accréditées dans la mention « Systèmes robotiques et numériques pour l'agriculture »

Légendes :
FIS : Formation Initiale Scolaire / FIA : Formation Initiale par Apprentissage / FPC : Formation Professionnelle Continue / RA : Rythme approprié / VAE : Validation des acquis de l'expérience
Le symbole - * - indique l'établissement d'inscription principale du consortium.

N° du consortium	Campagne d'accréditation	Etablissement(s) de l'enseignement supérieur du consortium	Etablissement(s) de l'enseignement technique du consortium	Spécialité de BTSA habilitée à la semestrialisation intégré à la formation	Voie(s) de formation accréditée(s) pour les 2 premières années de formation (BTSA intégré)	Etablissement(s) partenaire(s)	Parcours local proposé (si existant)	Modalité de diplôme	Voie(s) de formation accréditée(s) pour l'année de diplomation du bachelor agro	Etablissement Responsable administratif de la formation (RAF)	Période d'accréditation	
											A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Mention « Systèmes robotiques et numériques pour l'agriculture » (page 1/2) – modalité 1 an												
2026BASRNA001	*2025*	*Institut Agro Dijon, école interne de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement*	*EPLEFPA Agrocampus La Germinière ** *EPLEFPA de Vesoul* *EPLEFPA de Montbrison*			/	/	*1 an*	*FIS/FIA*	*EPLEFPA Agrocampus La Germinière*	*2026/2027*	*2030/2031*
2026BASRNA002	*2025*	*Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro)*	*AgroCampus Bordeaux-Gironde* *AgroCampus 47*			/	*Numérique pour l'agriculture (AgroNUM)*	*1 an*	*FIS/FIA/FPC*	*Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro)*	*2026/2027*	*2030/2031*
2027BASRNA001	2026 n°1	Institut polytechnique UniLaSalle	Institut Saint Eloi Lycée Robert Schumann			Institut technique de Savy	/	1 an	FIS/FIA/FPC	Institut Saint Eloi	2027/2028	2031/2032
2027BASRNA002	2026 n°1	Université de Toulouse	EPLEFPA d'Ondes			Association ROBAGRI	Robotique et prototypage	1 an	FIS/FIA	EPLEFPA d'Ondes	2027/2028	2031/2032

N° du consortium	Campagne d'accréditation	Etablissement(s) de l'enseignement supérieur du consortium	Etablissement(s) de l'enseignement technique du consortium	Spécialité de BTSA habilitée à la semestrialisation intégré à la formation	Voie(s) de formation accréditée(s) pour les 2 premières années de formation (BTSA intégré)	Etablissement(s) partenaire(s)	Parcours local proposé (si existant)	Modalité de diplôme	Voie(s) de formation accréditée(s) pour l'année de diplomation du bachelor agro	Etablissement Responsable administratif de la formation (RAF)	Période d'accréditation	
											A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
	Mention « Systèmes robotiques et numériques pour l'agriculture » (page 2/2) – modalité 3 ans											
2027BASRNA003	2026 n°1	Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro)	AgroCampus Bordeaux-Gironde *	Viticulture - Œnologie	FIS	/	Numérique pour l'agriculture (AgroNUM)	3 ans	FIS/FIA	AgroCampus Bordeaux-Gironde	2027/2028	2031/2032
2027BASRNA004	2026 n°1	Université de Toulouse	EPLEFPA d'Ondes	Génie des équipements agricoles (GDEA)	FIS/FIA	Association ROBAGRI	Robotique et prototypage	3 ans	FIS/FIA	EPLEFPA d'Ondes	2027/2028	2031/2032
2027BASRNA005	2026 n °1	Institut Agro Dijon, école interne de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement	EPLEFPA La Germinière	Génie des équipements agricoles (GDEA)	FIA	/	/	3 ans	FIS/FIA	EPLEFPA La Germinière	2027/2028	2031/2032
			EPLEFPA de Vesoul	Génie des équipements agricoles (GDEA)	FIS/FIA							
			EPLEFPA de Montbrison	Génie des équipements agricoles (GDEA)	FIA							
			LEAP Saint Clair Blain Derval	Génie des équipements agricoles (GDEA)	FIS/FIA							

Légendes :
FIS : Formation Initiale Scolaire / FIA : Formation Initiale par Apprentissage / FPC : Formation Professionnelle Continue / RA : Rythme approprié / VAE : Validation des acquis de l'expérience
Le symbole -*- indique l'établissement d'inscription principale du consortium.